

Metz, le 03 octobre 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Affaire suivie par : Pauline THEIS  
Tél : 03 87 34 34 31  
E-mail : pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Monsieur ALBRIQUE Thibaut**  
**15 bis Place des Hirottes**  
**57590 ORIOCOURT**

**OBJET** : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant des travaux de drainage – N°57-2022-00308

**REF.** : J:\01 - Metz\04 - Aménagement Biodiversité Eau\42 - Police de l'Eau\1. Dossiers PE\3320. Drainage\ORIOCOURT\06-2022\_M. Albrique N 57-2022-00308

**P.J.** : -

Monsieur Albrique,

Après examen de votre dossier de déclaration relatif au drainage et au redrainage de parcelles sur les communes de Donjeux, Oriocourt et Laneuveville en Saulnois, pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 08 juin 2022, j'ai l'honneur de vous informer que le dossier que vous m'avez transmis **est recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé et complété.** La police de l'eau devra être avertie de la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement de l'ouvrage.

Copies du dossier de déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent aux mairies des communes de Donjeux, Laneuveville en Saulnois et Oriocourt pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairies.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copies : Mairies de Donjeux, Oriocourt et Laneuveville en Saulnois